



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE
RÈGLEMENT D'URBANISME

AVIS PUBLIC est par la présente donné que toute personne intéressée par la présente demande de dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du 28 juillet 2020 à l'hôtel de ville, situé au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Considérant les circonstances exceptionnelles entourant l'état d'urgence sanitaire dû au COVID-19, faire parvenir toute contestation détaillée ou commentaire par courriel (urbanisme@vsmll.ca) ou par lettre adressée au Service de l'urbanisme (3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Québec, JON 1P0) au plus tard le 24 juillet 2020 à midi.

Le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes lors de sa séance du conseil du 28 juillet 2020.

2850, Boulevard des Promenades

La nature et les effets de la demande sont les suivants :

- De permettre un total de deux enseignes à plat sur le bâtiment pour l'établissement du « Centre dentaire place des Promenades » ou « Ton dentiste » au lieu d'une enseigne. La demande vise également à permettre ces enseignes hors des limites du rez-de-chaussée.

3101, Chemin d'Oka

La nature et les effets de la demande sont les suivants :

- De permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge arrière de 5.08 mètres au lieu de 8 mètres.

297, rue des Tilleuls

La nature et les effets de la demande sont les suivants :

- De permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge arrière de 5.56 mètres au lieu de 8 mètres.

Lot 2 209 806

La nature et les effets de la demande sont les suivants :

- De permettre la façade principale de deux bâtiments de type multifamilial de 12 logements sur deux lots distincts d'être à 90 degrés par rapport à la ligne avant du terrain au lieu de 30 degrés. La demande vise également à permettre une largeur pour les deux bâtiments de 12.5 mètres au lieu de 15 mètres.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 9^e jour du mois de juillet 2020.


Me Marie-Josée Russo
Greffière